

[Text]

per cent agreement, but I am asking you in what fashion we are going to do that.

Mr. Elder: First I would not use the term impose. I would say guide, or to discuss with the provincial governments, this concern. It has happened in Canada. There has been national participation, multi-provincial participation as well as federal, in the development of the College of Optometry at Waterloo and in the development of the veterinary college on the University of Saskatchewan. Multi-provincial funding provided for a college to be placed in one province outside the jurisdiction of the other provinces, but they did contribute, both federally and provincially, to the establishment of that college because of factors of distance and need. There is no need for a chiropractic college in every province in this country. There is a need for one college. That college in itself is sufficient, maybe even too efficient—in discussions with Dr Adams—in graduating numbers of chiropractors to fill the need in this country. At that point we feel, because of the limited development in this area, that the provinces and the federal government in discussion and consultation could work out a cost-sharing formula. It was to our great disappointment that we learned there was a scheme to do this, established for approximately eight years, which was discontinued prematurely just prior to our finding out about it so that we could apply for this type of post-secondary funding.

• 0925

Mr. Herbert: Dr Elder, I have been leading you into something that has been on my mind, since we have been discussing veterinary colleges and agricultural colleges and so on, which is that we obviously do not need one in every province because the student tends to be mobile and is able to move around the country. At the moment we are block-funding post-secondary education right across the country on an equal basis and some provinces were putting in more money than they were actually spending on post-secondary education. Do you see any change to our system of funding to take care of the fact that we do not need to have a chiropractic college or a veterinary college in every province? What should we do to encourage a province to set up the kind of institution you want?

Mr. Elder: The problem here with any jurisdiction area is that everybody wants to have the best in his province. Alberta would like to have the best medical research facilities available in Canada; so would Toronto. When we come down to divvying up the pot into who gets what where, it becomes very difficult. From the standpoint of our profession, though, we realize the fact that we do not need this and what we are looking for basically, as we said in the brief, is some sort of per capita or student basis type of participation.

[Translation]

voire mémoire? Je suis peut-être d'accord à 100 p. 100 avec ces conditions, mais j'aimerais savoir comment vous pensez que nous pourrions les imposer.

M. Elder: Je pense d'abord que nous ne devrions pas utiliser le terme imposer. Je pense que nous devrions plutôt parler d'établissement de conditions en collaboration ou en négociation avec les autorités provinciales. Cela s'est déjà passé au Canada. En effet, la mise sur pied du College of Optometry à Waterloo et de la faculté de médecine vétérinaire à l'université de la Saskatchewan s'est faite grâce à la participation du gouvernement fédéral et de plusieurs provinces. Plusieurs provinces ainsi que le gouvernement fédéral ont participé au financement de la mise sur pied d'un établissement d'enseignement dans une province qui a été choisie en fonction des critères distance et besoins. Il n'est pas nécessaire d'établir un collège d'enseignement de la chiropractie dans chaque province. Un seul établissement peut satisfaire à tous les besoins dans ce domaine. Cet établissement est suffisant, peut-être même trop efficace... le docteur Adams vous en a parlé... pour ce qui est de la formation des chiropraticiens nécessaires pour satisfaire les besoins du pays. Nous sommes d'avis, en ce moment, à cause des progrès limités réalisés dans ce secteur, qu'il conviendrait que les autorités provinciales et fédérales élaborent, en consultation et en collaboration étroite, une formule de partage des coûts. Nous avons été très déçus d'apprendre qu'il existait un projet en ce sens qui n'a duré que huit ans et auquel on a mis fin prématurément juste avant que nous nous rendions compte qu'il pouvait s'appliquer à cette catégorie de financement de l'enseignement postsecondaire.

M. Herbert: Monsieur Elder, nous avons abordé une question qui m'intéresse dans le contexte des facultés de médecine vétérinaire et des établissements d'enseignement agricole et ainsi de suite et c'est que, manifestement, nous n'avons pas besoin d'un établissement de ce genre dans chaque province puisque les étudiants eux-mêmes jouissent d'une grande mobilité et peuvent suivre les cours là où ils sont offerts. En ce moment, nous appliquons un système de financement global de l'enseignement postsecondaire dans tout le pays sur la même base, et certaines provinces y consacraient plus de fonds qu'elles n'y dépensaient réellement. Prévoyez-vous des changements au niveau de notre système de financement pour tenir compte du fait que nous n'avons pas besoin d'un collège d'enseignement de la chiropractie ou d'une faculté de médecine vétérinaire dans chaque province? Que devrions-nous faire pour encourager une province en particulier à mettre sur pied le genre d'établissement que vous préconisez?

M. Elder: Le problème auquel nous faisons face au niveau de la compétence dans ce domaine est que toutes les provinces veulent avoir ce qu'il y a de meilleur. L'Alberta aimerait par exemple avoir les meilleures installations de recherche médicale au Canada, mais c'est ce que veut également Toronto. La répartition devient donc un problème très complexe. Notre profession se rend toutefois compte que cela n'est pas nécessaire et ce que nous cherchons donc essentiellement, comme nous l'avons dit dans notre mémoire, c'est une subvention axée sur la participation estudiantine.